MAIRIE
DE
SEILLANS
VAR

République française

REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira le :
Vendredi 30 octobre 2026 à 19h00,

À la Salle Polyvalente

Affiché le 26/10/2026

ORDRE DU JOUR

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal à la suite d'une démission
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2026
3. Non-remplacement d'un poste d'adjoint à la suite d'une démission
4. Indemnités des élus
5. Désignation d'un nouveau membre élu au conseil d'administration du CCAS à la suite d'une démission
6. Election d'un nouveau délégué au pôle gérontologique du Riou Blanc de Seillans à la suite d'une démission
7. Désignation d'un nouveau délégué à l'Office Public de l'Habitat – Var Habitat à la suite d'une démission
8. Modification des membres des commissions municipales à la suite d'une démission
9. Désignation d'un nouveau membre-suppléant à la commission d'appel d'offre à la suite d'une démission
10. Remboursement de frais à M. Philippe GRENECHE
11. Instauration d'un dispositif d'action sociale sous la forme de chèques « Happy KDO » au bénéfice des agents de la collectivité
    Délégations de compétences

Le Maire

René UGO

MAIRIE DE SEILLANS
R.F.
83440 (Var)

9, RUE DU VALAT - 83440 SEILLANS - TÉL. 04 94 50 45 46 - Email : contact@seillans.fr